



PRIX CANADIENS DU GÉNIE-CONSEIL 2020

RENSEIGNEMENTS ET RÈGLES DE PARTICIPATION

RENSEIGNEMENTS:

Peter Saunders, Éditeur

Canadian Consulting Engineer magazine

111 Gordon Baker Road, Suite 400, Toronto, ON M2H 3R1

Tel. (416) 510-5119, E-mail psaunders@ccemag.com

3 janvier 2020

GÉNÉRALITÉS

Les prix canadiens du génie-conseil, qui en sont à leur 52^e année, sont décernés pour des projets qui se sont démarqués par la grande qualité de leur ingénierie, ainsi que par leur imagination et leur innovation. Un prix canadien du génie-conseil constitue la marque de reconnaissance la plus prestigieuse pour une firme de génie-conseil au Canada.

Le programme des prix est une initiative conjointe de l'Association des firmes de génie-conseil – Canada (AFGC/ACEC) et de la revue *Canadian Consulting Engineer*.

Ce programme est une excellente occasion de mettre en valeur votre firme et ses employés. Les firmes lauréates bénéficient d'une publicité nationale et les projets gagnants sont publiés dans le numéro d'octobre-novembre de *Canadian Consulting Engineer*.

Les prix sont présentés lors d'un gala organisé à Ottawa en octobre.

Jusqu'à 20 prix d'excellence sont décernés à la discrétion des juges. Et parmi ceux-ci, jusqu'à cinq projets peuvent obtenir une reconnaissance supplémentaire sous un prix spécial.

Ces prix spéciaux comprennent :

- Le Prix Schreyer. Il s'agit du plus grand honneur décerné annuellement pour le meilleur projet technique.
- Le Prix Un Arbre à Aimer. Ce prix est décerné annuellement à un projet qui s'est particulièrement démarqué au plan de l'environnement.
- Le Prix Ambassadeur. Présenté pour un projet construit ou réalisé à l'extérieur du Canada et qui démontre l'expertise canadienne en ingénierie.
- Le Prix de l'Ingénierie pour un Canada Meilleur. Présenté pour un projet qui démontre le mieux comment l'ingénierie améliore la qualité de vie sociale, économique ou culturelle des Canadiens.
- Le Prix Rayonnement. Présenté à une firme qui donne de son temps ou des services pour le bénéfice d'une collectivité ou d'un groupe au Canada ou à l'étranger.

Les projets lauréats sont choisis par un jury d'éminents ingénieurs canadiens et d'autres professionnels qui n'appartiennent pas à l'industrie du génie-conseil.

Les projets présentés pour les prix seront évalués à la mi-juin et les firmes candidates seront avisées peu après si elles ont reçu un prix.

Afin d'assurer des délibérations candides, les juges se réservent le droit de ne pas expliquer leurs décisions.

LES RÈGLES

ADMISSIBILITÉ

Les projets soumis doivent répondre aux critères suivants:

- Une candidature doit être soumise par un propriétaire ou un employé d'une entreprise en règle avec l'AFGC et doit présenter des travaux qui sont exécutés, dirigés ou supervisés par au moins une personne autorisée à pratiquer l'ingénierie professionnelle au sein d'une juridiction canadienne. Le bureau qui soumet la candidature au nom de la firme doit être membre en règle de l'association provinciale ou territoriale représentant les firmes de génie-conseil, laquelle association est elle-même affiliée et reconnue par l'AFGC.
- Si le projet a été réalisé en participation, il suffit qu'une seule des firmes soit membre de l'AFGC.
- Les projets soumis doivent avoir été achevés entre le 1er janvier 2017 et le 31 décembre 2019. Dans le cas de projets en cours de réalisation, seule(s) la(les) phase(s) terminée(s) à la date limite d'inscription au concours sont admissibles.
- Les projets soumis ne doivent pas avoir été présentés pour ce concours antérieurement.
- Chaque soumission doit être approuvée par (a) le propriétaire du projet et (b) le client de votre firme (si votre client n'est pas le propriétaire du projet).
- Un projet auquel votre firme a participé en sous-traitance est admissible au concours. La portée des services de votre firme dans le cadre du projet auquel elle a participé en sous-traitance doit être clairement définie.
- Il n'y a aucune restriction quant à l'importance ou au lieu du projet.
- Les projets peuvent être présentés en français ou en anglais.

CATÉGORIES ET ÉVALUATION

Les catégories énumérées ci-après servent strictement à organiser et à guider le processus de sélection. Comme le nombre de candidatures dans chaque catégorie peut grandement varier, le jury peut choisir d'attribuer plus d'un prix par catégorie ou aucun prix dans une catégorie ou une autre. Les membres du jury se réservent aussi le droit de déplacer un projet soumis dans une catégorie à une autre catégorie s'ils le jugent approprié.

Des prix spéciaux sont décernés indépendamment des catégories dans lesquels ils ont été soumis.

TECHNIQUES

A. *Bâtiments*

Construction, électricité, mécanique, communications, génie sismique et gestion environnementale, sécurité des personnes, géotechnique et autres services dans le domaine de la construction, renovation, rehabilitation ou préservation de bâtiments et de complexes commerciaux, institutionnels et résidentiels.

B. *Infrastructures de transport*

Ponts, routes, aéroports et gares aéroportuaires, services et gares de transports en commun, ports, etc.

C. *Ressources hydriques*

Barrages, infrastructures de transport de l'eau et des eaux usées, stations de traitement de l'eau, contrôle de l'érosion, préservation de la qualité de l'eau ou d'habitats, gestion des eaux pluviales, gestion de phénomènes météorologiques extrêmes, etc. Cette catégorie comprend aussi les études réalisées dans ces domaines.

suite ...

Les règles

... suite

D. Restauration environnementale

Assainissement de sites contaminés, gestion des déchets solides ou dangereux, évaluations environnementales et projets spéciaux.

E. Ressources naturelles, mines, industrie, énergie

Incluant les bâtiments, les installations, le génie des procédés, etc., y compris l'atténuation des effets sociaux ou environnementaux négatifs du projet.

F. Projets spéciaux

Cette catégorie comprend tout projet qui ne s'inscrit pas dans une seule des catégories ci-dessus. Par exemple : études, logiciels, services d'ingénierie autres que des services de conception et grands projets ayant une portée pluridisciplinaire.

Les projets techniques dans les catégories A-F ci-dessus seront évalués selon la grande qualité de l'ingénierie et de leur innovation ainsi que la complexité appropriée des solutions. La capacité de l'équipe du projet à surmonter des circonstances extraordinaires est également considérée, de même que son impact positif social, économique et environnemental. Le respect du budget et de l'échéancier du client font aussi partie de l'évaluation.

AUTRES:

G. Gestion de projets

Cette catégorie reconnaît les compétences des ingénieurs en gestion et en coordination des services sur le projet d'un client.

H. Projets internationaux

Un projet d'ingénierie ou une autre initiative à l'extérieur du Canada qui a procuré des bénéfices à l'autre pays ou qui a contribué au transfert de technologies canadiennes.

I. Projets communautaires et/ou initiatives internes

Les contributions non-commerciales et les services d'une firme à une communauté, comme l'allègement de la souffrance, la promotion de la conscience sociale, l'éducation, le travail, etc.

Des programmes internes de gestion pour améliorer l'efficacité, la rentabilité, la formation des employés, etc.

DOCUMENTS REQUIS

Prière de lire attentivement

ÉTAPE 1 – MARDI, LE 17 MARS 2020

- (i) *Avis d'intention de présenter un projet*
- (ii) *Frais d'inscription de 375 \$ + 48.75 \$ (TVH @ 13%)
payables par chèque à l'ordre de : Canadian Consulting Engineer.
HST #86717 2652 RT0001.*

ÉTAPE 2 – MARDI, LE 14 AVRIL 2020

- (iii) *Formulaire de mise en candidature officiel/Synopsis du projet – fichier électronique.*
Cette information doit être soumise en ligne à
www.canadianconsultingengineer.com/entries-information-entry-forms/

Une fois que vous avez soumis cette information, vous recevrez un accusé de réception par courriel. Veuillez inclure une copie imprimée de cet accusé de réception à l'avant de votre Cahier du projet imprimée – article (v).

Voir les « Instructions pour la mise en candidature officielle/Synopsis du projet (formulaire en ligne) » p. 6.

ÉTAPE 3 – JEUDI, LE 16 AVRIL 2020, 17 h HAE

- (iv) *Formulaire de consentement – Version imprimée*
Ce formulaire doit être rempli et signé par un membre de la firme qui soumet le projet, par le maître d'œuvre et par le client, et placé à l'avant du Cahier du projet (v).
- (v) *Cahier du projet (cartable) – Version imprimée*
Ce cahier relié de 8-1/2 po x 11 po, qui doit comprendre tous les renseignements sur votre projet, doit être transmis à la revue *Canadian Consulting Engineer* à Toronto.
Voir les « Instructions pour le Cahier du projet (version imprimée) p. 9.
- (vi) *Fichier PDF du projet – Fichier électronique*
Une version électronique (copie exacte) de la soumission (v) doit être affichée sur le site ftp.
Voir les « Instructions pour soumission d'un fichier PDF du Cahier du projet et de photos haute résolution sur le site FTP » p. 10.
- (vii) *Photos haute résolution du projet – fichier électronique.*
Comme ces photos serviront à des fins de promotion et de publication, nous vous prions de soumettre des photos de la plus grande qualité et qui illustrent le mieux votre projet.
Voir les « Instructions pour soumission d'un fichier PDF du Cahier du projet et de photos haute résolution sur le site FTP » p. 10.

Tous les formulaires peuvent être téléchargés à partir du site
www.canadianconsultingengineer.com/entries-information-entry-forms/

INSTRUCTIONS POUR LA MISE EN CANDIDATURE OFFICIELLE / SYNOPSIS DU PROJET (FORMULAIRE EN LIGNE)

Ce formulaire doit être soumis d'ici mardi, le 14 avril 2020

Pour accéder à ce formulaire, allez à www.canadianconsultingengineer.com/awards/forms.aspx
Ce formulaire vous demande de présenter divers types de renseignements essentiels. Nous vous suggérons de préparer le texte à l'avance et de le copier et coller dans le formulaire.

A. RENSEIGNEMENTS SUR LE PROJET :

Détails du projet, soit : nom du projet (7 mots maximum), emplacement exact, année de réalisation, firme(s) soumissionnaire(s), rôle de la (des) firme(s), trois contacts, etc.

B. SYNOPSIS DU PROJET :

C'EST LA PARTIE LA PLUS IMPORTANTE DE VOTRE SOUMISSION. Le jury commencera par cette information pour évaluer les mérites de votre projet. Le synopsis comporte deux parties, soit (1) le résumé de 75 mots; et (2) les faits saillants du projet.

NOTE – UTILISEZ UN STYLE DE RÉDACTION CLAIR ET ACCESSIBLE.

L'un des objectifs des Prix canadiens du génie-conseil est de mettre en valeur l'importance de l'industrie canadienne du génie-conseil auprès du grand public. Dans ce contexte, votre projet sera utilisé pour publiciser et promouvoir notre industrie. Il est donc essentiel d'utiliser un style d'écriture clair, uniforme et accessible dans tous les aspects de votre soumission.

(1) Résumé de 75 mots

Le résumé de 75 mots environ sera utilisé pour une présentation vidéo et une brochure pour le gala des Prix. L'AFGC s'en servira aussi pour promouvoir le génie-conseil auprès du gouvernement et du grand public. Veuillez employer un langage accessible et éviter un jargon technique lorsque possible.

Le résumé devrait présenter :

- Le client et ses objectifs.
- Votre rôle dans le projet.
- Comment et pourquoi votre solution était innovante et/ou bien adaptée au projet.
- Les bénéfices sociaux, économiques et/ou environnementaux du projet pour le client et/ou la communauté.

EXEMPLE: Le ministère des Affaires administratives devait se défaire de 15 tonnes de dossiers secrets tous les ans. L'ingénieur-conseil Bob a développé une solution durable pour réduire le volume de déchets et conserver l'énergie tout en protégeant la sécurité nationale. Des déchiqueteurs industriels détruisent les dossiers et les transforment en matériau d'isolation. Les secrets du gouvernement sont maintenant mieux protégés et l'utilisation de l'isolant a amélioré l'insonorisation d'édifices du gouvernement et réduit leurs coûts de chauffage de 25 %.

(2) Faits saillants du projet :

Dans cette section, décrivez votre projet avec un certain niveau de détail pour une revue par le jury. Selon la catégorie dans laquelle vous avez soumis votre projet, vous devez choisir la section appropriée de ce formulaire :

- Candidatures dans les catégories techniques A à F : répondez aux questions 1 à 5.
- Candidatures dans la catégorie G : répondez aux questions 6 à 10.
- Candidatures dans la catégorie H : répondez aux questions 11 à 15.
- Candidatures dans la catégorie I : répondez aux questions 16 à 18.

Les renseignements dans chaque section devraient décrire divers aspects du projet. Mettez en valeur les points qui démarquent votre projet. Expliquez les termes techniques que vous employez. Veuillez respecter le compte de mots maximum.

CATÉGORIES TECHNIQUES A à F

Questions 1 à 5 à remplir SEULEMENT par les candidats dans les catégories suivants: A. Bâtiments; B. Transports; C. Ressources hydriques; D. Assainissement de l'environnement; E. Ressources naturelles, mines, industrie et énergie; F. Projets spéciaux.

- Q.1 Innovation (40 %) – 400 mots max.
Présentez brièvement votre projet : ce qui a été réalisé et pourquoi. Expliquez ensuite comment le projet a fait preuve d'une application novatrice de principes ou de techniques d'ingénierie et comment il se distingue d'autres projets semblables.
- Q.2 Complexité (20 %) – 250 mots max.
Expliquez la nature complexe de votre projet ainsi que les défis particuliers qui le distinguent d'autres projets semblables.
- Q.3 Bénéfices sociaux et/ou économiques (15 %) – 250 mots max.
Expliquez les bénéfices sociaux et économiques découlant de votre projet. Soyez spécifique et donnez des renseignements qualitatifs et quantitatifs.
- Q.4 Bénéfices pour l'environnement (15 %) – 250 mots max.
Expliquez comment votre projet traite des questions d'environnement et de durabilité.
- Q.5 Satisfaction des besoins du client (10 %) – 250 mots max.
Expliquez les principaux objectifs du client dans la réalisation de son projet et comment vous les avez satisfaits.
-

CATÉGORIE G – GESTION DE PROJETS

Questions 6 à 10 à remplir SEULEMENT par les candidats dans la catégorie G.

- Q.6 Complexité (40 %) – 400 mots max.
Présentez brièvement votre projet : ce qui a été réalisé et pourquoi. Expliquez ensuite la nature complexe ainsi que les difficultés particulières qui ont dû être surmontées. Décrivez comment vos pratiques de gestion de projets et/ou vos innovations ont relevé des défis ou surmonté des conditions extraordinaires.
- Q.7 Satisfaction des besoins du client (25 %) – 250 mots max.
Expliquez les principaux objectifs du client dans la réalisation de son projet et comment vous les avez satisfaits.
- Q.8 Bénéfices pour l'environnement (15 %) – 250 mots
Expliquez comment votre projet traite des questions d'environnement et de durabilité.
- Q.9 Innovation (10 %) – 250 mots max.
Expliquez comment votre projet a fait preuve d'une application novatrice de principes ou de techniques d'ingénierie.
- Q.10 Bénéfices sociaux et/ou économiques (10 %) – 250 mots max.
Expliquez les bénéfices sociaux et économiques découlant de votre projet. Soyez spécifique et donnez des renseignements qualitatifs et quantitatifs.

CATÉGORIE H – PROJETS INTERNATIONAUX

Questions 11 à 15 à remplir SEULEMENT par les candidats dans la catégorie H.

- Q.11 Bénéfices sociaux et/ou économiques (30 %) – 400 mots max.
Présentez brièvement votre projet : ce qui a été réalisé et pourquoi. Expliquez ensuite les bénéfices sociaux et économiques pour le pays où il a été réalisé. Soyez spécifique et donnez des renseignements qualitatifs et quantitatifs.
- Q.12 Transfert technologique (30 %) – 250 mots max.
Expliquez comment le projet a transféré une technologie canadienne nouvelle et utile à l'autre pays.
- Q.13 Bénéfices pour l'environnement (15 %) – 250 mots max.
Expliquez comment votre projet traite des questions d'environnement et de durabilité.
- Q.14 Complexité (15 %) – 250 mots max.
Expliquez la nature complexe de votre projet ainsi que les difficultés particulières qui ont dû être surmontées.
- Q.15 Satisfaction des besoins du client (10 %) – 250 mots max.
Expliquez les principaux objectifs du client dans la réalisation de son projet et comment vous les avez satisfaits.
-

CATÉGORIE I – RAYONNEMENT COMMUNAUTAIRE ET INITIATIVES INTERNES

Questions 16 à 18 à remplir SEULEMENT par les candidats dans la catégorie I.

- Q.16 Nature du projet – 400 mots max.
Présentez votre projet et décrivez ses objectifs.
- Q.17 Effort et complexité (50 %) – 400 mots max.
Expliquez ce que le projet représentait en termes d'effort et de complexité.
- Q.18 Bénéfices sociaux, économiques et autres (50 %) – 400 mots max.
Expliquez les bénéfices sociaux, environnementaux, économiques ou autres que le projet a procurés (a) à la communauté et/ou (b) à votre entreprise. Comment votre projet illustre-t-il la contribution du secteur du génie-conseil à la société?
-

Accusé de réception :

Une fois que vous avez soumis votre Formulaire de mise en candidature officiel/Synopsis du projet, vous recevrez un accusé de réception par courriel. Veuillez inclure une copie imprimée de ce accusé de réception à l'avant de votre Cahier du projet imprimé.

INSTRUCTIONS POUR LE CAHIER DU PROJET (VERSION IMPRIMÉE)

Ce cahier relié de 8-1/2 po x 11 po doit (3-reliure à anneaux) doit comprendre tous les renseignements sur votre projet.

Ce cahier doit nous parvenir d'ici le jeudi, 16 avril 2020 à 17 h HAE.

La soumission pour votre projet doit comprendre :

- (a) L'accusé de réception de votre Formulaire de mise en candidature officiel/Synopsis du projet.
- (b) Le formulaire de consentement signé par la firme candidate et le maître d'œuvre/client.
- (c) La description complète du projet — incluant des détails, des images, des dessins, etc. Maximum de 10 pages + formulaires (police de caractère de 10 points min.). Vous pouvez soit utiliser le même texte que vous avez mis en ligne sur le Formulaire de mise en candidature officiel & Synopsis du projet – fichier électronique ou l'étayer davantage.

Une seule copie est requise.

Veillez faire parvenir le tout à :
Peter Saunders, Éditeur
Canadian Consulting Engineer magazine
111 Gordon Baker Road, Suite 400
Toronto, ON M2H 3R1
Tel. 416-510-5119

INSTRUCTIONS DE SOUMISSION D'UN FICHIER PDF DU CAHIER DU PROJET ET DES IMAGES HAUTE RÉOLUTION SUR LE SITE FTP

Doit être soumis d'ici jeudi, le 16 avril 2020

ftp://cceawards.canadianconsultingengineer.com

Code d'utilisateur : ccea2020

Mots de passe : awards2020 (sensible à la casse)

SOUMISSION D'UN FICHIER PDF DU CAHIER DU PROJET

Une version électronique PDF (copie exacte) du Cahier du projet devrait être enregistrée dans: "2020_AwardsEntries_PDFs"

Pour nommez votre fichier

Nommez votre fichier à l'aide d'une combinaison du nom de la firme et le nom du projet. Par exemple, le projet du Pont Bleu de firme Ingénierie Delage peut être nommé « DelagePontBleu ». N'utilisez pas de caractères spéciaux comme -/ : * ? « < > | dans le nom du fichier.

SOUMISSION DES IMAGES HAUTE RÉOLUTION

Un fichier séparé contenant une série d'images JPEG haute résolution de votre projet (celles qui sont dans le Cahier du projet ou d'autres, selon votre préférence) devrait être enregistré dans: "2020_AwardsEntries_Images"

Pour nommez votre fichier. Pour nommer votre fichier des images, utilisez le nom de la firme et le nom du projet + « Photos », p. ex. « DelagePontBleuImages »

À NOTER

- À noter qu'une fois qu'un projet a été soumis sur le site FTP, il ne peut être téléchargé ou supprimé. Personne, outre les membres du jury et les administrateurs du programme des prix, ne pourra accéder à votre fichier PDF.
- Nommez votre fichier et copiez-le ENSUITE dans le fichier approprié du site FTP.
- En soumettant ces images, vous consentez à ce que l'AFGC et la revue *Canadian Consulting Engineer* les utilisent dans leurs publications et à des fins promotionnelles.
- Pour toute question, n'hésitez pas à communiquer avec
Peter Saunders
psaunders@ccemag.com
416-510-5119